

# La Conscience Professionnelle

par Jean-G. MAGNIN (\*)

Sujet tabou ou sujet impossible ? Sur la conscience professionnelle dans les pays en voie de développement la bibliographie est rarissime (1). Plus probablement, faut-il dire «sujet touche à tout». Effectivement, tout y est mis en cause de la vie humaine : le social, le culturel, l'économique et le politique.

Nous tenterons, modestement, de poser quelques questions essentielles, de placer quelques jalons utiles, en vue d'une réflexion plus approfondie qui incombera aux spécialistes intéressés. Il faut d'abord obtenir un diagnostic objectif, qui interdise de laisser tomber les condamnations rapides et suspectes sur le travailleur soumis à des conditions de vie qui mettent durement à l'épreuve sa conscience d'homme. On ne pourra qu'après chercher les voies d'une thérapeutique qui sera évidemment un effort multiforme et de longue haleine.

Notre hypothèse de travail sera la suivante : obnubilée par une vision du monde héritée de l'apport ancestral, la conscience du travailleur atteint difficilement le réel de sa situation dans la modernité. En tous les domaines un prisme déformant pose les données de son appréhension et de son jugement moral; il induit à partir de ses interférences et conduites qui, dans la meilleure bonne foi, peuvent mener jusqu'à l'aberrance. Les exemples abondent. Seront ici privilégiés les exemples de la Santé, où l'enjeu est évidemment plus sé-

---

(\*) Jean-Gabriel Magnin préparait cet article depuis quelque temps. Après sa disparition nous avons recueilli les notes qu'il avait prises sur ce sujet. Nous publions donc un canevas, en essayant de respecter au plus près sa pensée (N.D.L.R.).

(1) Ainsi, à titre d'exemple, au moment où cette recherche était commencée, c'est-à-dire en septembre 1965, ni l'institut social Action Populaire de Vanves, ni l'Institut Africain pour le Développement Economique et Social d'Abidjan ne possédaient de références sur ce sujet.

rieux que nulle part ailleurs, où, également, le contraste est le plus grand entre «l'ancien et le nouveau».

Nous partirons d'un des rares textes qui aient abordé un tel sujet. Le bilan est tracé sans indulgence, mais l'explication d'abord les impressions de Mr. Muhammad Tahar BOUTABBA, livrées dans son discours pour l'inauguration de l'année judiciaire à Sfax, le 7 octobre 1970 :

«La crise de la conscience professionnelle n'est, entre autres, qu'une manifestation de l'inexistence, en beaucoup d'entre nous, d'un esprit scientifique vrai. De ce fait, l'imagination prévaut sur le sens du réel. Accéder à la connaissance des règles de la conscience professionnelle reste difficile aux masses. Je pense que l'utilité personnelle immédiate reste le but de tout travail qu'accomplit l'individu. L'expression : «il se débrouille et gagne son pain» est devenue le critère de tout travail et l'objectif de tout travailleur. Dès lors la plupart des gens sont impuissants à comprendre la vraie nature du travail et à en apprécier la valeur en tant qu'activité à caractère social et moral. Et l'individu parmi nous a tendance à en rester aux principes de l'apathie et du moindre effort.

Il obéit aussi aux requêtes de cet instinct inné qui lui fait chercher la voie la plus directe pour se procurer son pain quotidien et s'en assurer la garantie pour le lendemain, fût-ce dans la parcimonie et la gêne.

Alors le fonctionnaire considère que le plus court chemin pour arriver à ses fins, c'est de flatter son chef de service, au détriment du travail.

Alors le responsable pense que ce plus court chemin consiste à faire de la réclame autour de ce que produit son service. De créer autour de lui un halo de publicité qu'entretiennent des statistiques mensuelles régulières et bien présentées, toujours aux dépens du travail. Quant à l'exécutant, la voie la plus courte, c'est de gagner les bonnes grâces de son chef : s'acquitter de travaux supplémentaires, rendre des services à sa famille - en marge du service - pour en venir à ses fins. L'étudiant pense, lui, que la voie la plus facile pour obtenir le succès consiste à entretenir des relations avec ses professeurs au lieu de s'adonner à la lecture et aux recherches.

Le moyen, pour l'un et l'autre, ce sont des faveurs personnelles avec des personnalités en vue, en quelque domaine que ce soit, qui permettent d'en venir à ses fins. Ainsi se relâche la conscience professionnelle, sous l'égide du principe du moindre effort, en chaque

individu. Ainsi la société en arrive à l'apathie et à la décomposition morale, au détriment de la Nation qui attend beaucoup de nous» (2).

La référence sera en grande partie et en priorité tunisienne pour des raisons d'expérience personnelle. Cependant, on ne se refusera pas aux allusions à des situations de pays industrialisés dits «avancés», tant il est vrai que le problème est universel.

Notons ici, une fois pour toutes, la distinction capitale qui serait à faire pour notre recherche entre le travail artisanal et le travail servile qui fut longtemps reconnu comme légitimant l'esclavage. Distinction capitale mais difficile en ce qui concerne notre sujet. Il n'en sera traité qu'occasionnellement.

Traditionnellement, la conscience professionnelle est traitée comme une partie de la morale sociale, et est envisagée comme une activité de l'individu, situé dans un cadre humain supposé stable. Mais le tableau se complique en un temps comme le nôtre : la désacralisation de la culture et de la société, le changement social qui bouleverse les relations humaines, la révolution culturelle qu'introduisent la science et la technique... Tous les éléments constitutifs du jugement moral sont atteints.

Nous allons exposer la question en envisageant trois plans successifs : moral, social et psychologique.

#### Le problème moral.

Cet aspect était, sans aucun doute, le plus apparent dans le travail jadis. Ses manifestations apparaissaient en particulier dans l'artisanat traditionnel (3). On se plaisait alors à définir la conscience professionnelle comme la qualité de l'homme qui est probe dans la manière dont il accomplit son

(2) *al-ʿAmal wa al-ḡamīr al-mihni* dans *al-Qaḡāʾ wa al-Tasrīʿ*, XII/10 (décembre 1970), p. 19.

(3) «L'amour de l'œuvre entreprise, la conscience professionnelle se sont perdus depuis que l'artisanat s'est effondré», dans Hichem DJAIT, *Personnalité et devenir arabo-islamique*, Paris, Seuil, 1974, p. 226.

travail et diligent dans son exécution. On envisageait alors d'une manière plus ou moins inconsciente une triple référence religieuse :

— *cultuelle*, en ce sens que le « fini » du travail est une forme d'adoration et de création avec Dieu, au même titre que la procréation et l'éducation des enfants.

— *morale*, que ce soit au niveau individuel (la conscience professionnelle rentrait dans la catégorie de l'obéissance impérialisée), ou que ce soit au niveau social (il ne faut pas faire de tort à son prochain) (4).

— *culturelle*, parce que le respect des règles et les normes du beau font partie d'une culture et que celle-ci se situe dans une civilisation sacrée. Que l'on se rappelle simplement la place et la nature des corporations. Prenant pour cadre la civilisation musulmane, on pourrait étudier, dans cette perspective le personnage du secrétaire de chancellerie 'Abd al-Hamid (ob. 750) dont l'influence fut décisive au sein de l'administration umayyade (5).

#### Le problème social.

La question de la conscience professionnelle prend une dimension entièrement neuve dans le travail moderne. Du fait d'un système nouveau de relations, on constate un éloignement, sinon l'abolition des références religieuses.

Relisons quelques extraits de la conférence prononcée par Mr. Abdelwahab BOUHABA, à l'occasion de la Nuit du Destin, le 18 janvier 1966 :

« Les enseignements islamiques étaient le plus fort soutien de la conscience professionnelle; bien plus, on peut dire qu'il n'existait aucune différence entre la conscience religieuse et la conscience professionnelle.... »

(4) Sur la différence entre conscience professionnelle et altruisme, voir Habbîb GHARBI, *al-Damir al-mihni wa 'uqdat al-dîn*, dans le journal *al-Nâs*, 11 décembre 1972.

(5) Des extraits de la *Risâla* d'Abd al Hamid ont été repris par Ibn Khaldoun dans ses *Prolegomènes*. Ces passages ont été reproduits partiellement dans E. DERMENCHEM, *Les plus beaux textes arabes*, Paris, Colombe, 1951 p. 25-28 et G. WIER, *Grandeur de l'Islam*, Paris, Table Ronde, 1961, p. 76-77.

Si nous pouvions relier notre présent à notre passé et tirer la leçon de ce que nous signifie la conscience islamique, nous trouverions, certes, le genre de solution convenant à ce problème...

Beaucoup ont pensé que le travail industriel (*suġl* [n'est pas à confondre avec] *'amal*)... était arrivé à tenir tout seul, sans requérir une base psychologique sur laquelle il puisse se fonder. C'est là que git le problème de la conscience professionnelle, d'où une grave rupture entre la volonté de l'Homme et le Travail qu'il accomplit et une grave brisure entre les circonstances de son travail et les buts de ce dernier...

Aujourd'hui il n'est point de modèle connu et stable... La notion de fini doit se porter sur la machine. ... ce qui n'est plus à la portée du travailleur lui-même» (6).

Voyons par exemple les problèmes soulevés par l'insertion, dans le système de travail hospitalier moderne, d'agents encore tributaires d'une mentalité de type traditionnel et appartenant à un cadre familial lui-même traditionnel.

Le principe est clair : ces agents, de faible niveau culturel (primaire ou premier cycle du secondaire), sont la première génération qui passe du milieu traditionnel au travail moderne. Ils ont peine à acquérir les schèmes mentaux afférents au nouveau système de solidarités à l'intérieur duquel ils sont brutalement transposés, et qui seraient cependant indispensables à l'accomplissement correct des fonctions et des rôles nouveaux qui leur sont impartis. Conséquence : ils ne réussissent qu'avec une extrême difficulté à se créer un *double jeu* de réactions profondes : celui qui convient à l'existence familiale et celui qui convient à la vie professionnelle. Encore moins peuvent-ils passer de l'un à l'autre avec sûreté et facilité. En d'autres termes, ils opèrent mal la distinction entre les deux appartenances qui se partagent leur esprit et leur vie : le privé et le professionnel. *Transférant* indûment les attitudes et réflexes de leur vie privée dans le domaine professionnel, ils commettent innocemment (plus ou moins) de lourdes erreurs. Exemple : pour bien des para-médicales qui vi-

(6) *al-damir al-dîni fî al-muġtama' al-hadij*, dans *al-'Amal*, 19 janvier 1966, traduit dans *IBLA* (1966), p. 217-237.

vent encore en plein milieu patriarcal, le salaire est perçu comme un lien au patron, assimilé au père de famille. Il constitue une obligation à le satisfaire, mais n'est perçu que secondairement (ou pas du tout) comme la contrepartie d'un service, la société faisant vivre celui qui contribue à l'aider à assumer une de ses fonctions.

Outre le problème des fonctions et de leurs schèmes mentaux, il faut aussi évoquer celui des *valeurs* propres à l'un et à l'autre des systèmes de vie.

Il faudrait donc mettre en parallèle :

a) Les solidarités *naturelles* de la famille patriarcale, basées sur le lien du sang, qui s'imposent comme un absolu : lien père-enfants, *autorité totale* du père, garante du bien commun, conditionnée par la *cohésion du groupe* (principe de l'entraide inconditionnée, à charge de réciprocité) et par le *conformisme spontané* de tous (diverger est un crime contre la cohésion spirituelle et l'efficacité pratique); lien fraternel qui en résulte entre tous les membres du groupe, pour le meilleur et pour le pire, toutes les nécessités de la vie étant assurées par celui-ci (nourriture, sécurité et survie, dignité par le prestige de l'ensemble).

b) Les solidarités *fonctionnelles* à l'intérieur de la Nation et des services qu'elle assure (v. g. Santé publique), les nécessités de l'individu n'étant plus assurées par la famille patriarcale disparue. La hiérarchie de travail, à l'intérieur d'une des fonctions de la Nation, devient une réalité contractuelle, née d'une convention entre l'argent et le service qui l'emploie ; elle n'étend pas son autorité à toute l'existence de cet agent, mais seulement au domaine de son travail, et ses stipulations peuvent faire l'objet de discussions ou de revendications. Enfin, l'autorité se trouve ventilée entre des échelons superposés, et non plus concentrée entre les mains d'un seul (par exemple le père de famille : on voit ainsi comment l'infirmière

peut se comporter à l'égard du médecin comme elle le ferait chez elle à l'égard de son père).

L'unité de l'équipe de soins est de tout autre nature que l'unité familiale, exigée par une finalité elle-même étrangère aux finalités du groupe familial...

Les rapports de camaraderie avec des gens étrangers aux solidarités familiales, tribales ou de voisinage (qui en sont l'extension)...

Les malades à soigner qui sont des étrangers aux solidarités familiales et par rapport auxquels on ne ressent pas d'obligation capable d'éveiller un sens du devoir ni un attrait affectif...

On peut considérer les relations au sein du travail moderne (7) dans deux directions différentes :

— *verticalement* : le travailleur et son travail sont pris dans un système de chaînes hiérarchiques contractuelles. Elles imposent à l'homme une obéissance dans le service ou dans l'usine qui n'a plus rien à voir avec le type filial. D'où la naissance de confusions devant les nouvelles responsabilités. Or une relation de dépendance ne peut être pleinement acceptée que comme apportant une certaine dignité. Sinon c'est la recherche de compensations dont pâtira le travail.

— *horizontalement* : la solidarité de travail se transforme également en raison de la parcellisation de son objet. On assisterait à la naissance d'une autre solidarité de type plutôt fraternel. Ainsi des notions nouvelles sont nécessaires à une perception du travail actuel comme geste moral. Dans l'entreprise, comme dans la nation, la responsabilité est diluée.

(7) Il y a lieu de se reporter aux ouvrages de Georges FRIEDMAN, *Où va le travail humain* et *Le travail en miettes*. On lira également de lui un entretien avec Pierre DROUIN dans *Le Monde*, 20 septembre 1977.

## Le problème psychologique.

On est fondé tout d'abord à établir un rapport entre la mentalité traditionnelle et la perception de l'objet dans sa totalité (8).

*L'esprit traditionnel* est-il vraiment impropre à la « démarche dans l'avenir » ? Ce serait là une affirmation considérable et il conviendrait au moins de la justifier. Les indices suivants peuvent le laisser à penser.

Face au geste professionnel à poser, devant l'action à entreprendre, il reste inconsciemment lié à une référence au passé. Là sont les certitudes, définies par l'expérience des prédécesseurs, là sont les modèles de conduite éprouvés, jaugés et jugés selon les valeurs admises par le système de vie auquel l'intéressé se sent rattaché en profondeur et auquel il donne adhésion globale inconditionnée.

Car tout phénomène s'inscrit dans le système, immuable, d'un univers stable, auquel le Créateur a imposé ses lois : par celles-ci, le système revêt un caractère sacré, donc absolu et définitif. De même, dans le domaine de l'agir humain, un Ordre inspiré par ce même Créateur définit des objectifs, définit des valeurs qui s'imposent d'en haut au bien-être et au bien-agir des humains. Il ne saurait être question, pour lui, de remettre en cause ces objectifs et ces valeurs.

L'esprit traditionnel aura donc besoin que soit préservé cet ordre, pour sa satisfaction la plus intime. Pour sa paix, il faut de même que n'apparaisse pas une contestation de la stabilité qui affecte son univers. Un profond besoin de sécurité le ramène vers les certitudes du déjà expérimenté ou vers les règles du conformisme social et culturel. Par là, il se protège contre les « inconnues » qui mettent en danger son équilibre. Pour prendre un exemple bien terre à terre, un cuisinier

voit arriver avec défiance et dédain un four à gaz de type nouveau, niant l'intérêt des perfectionnements qui le distinguent de l'ancien. Il faudra un certain temps pour que ceux-ci s'intègrent à son paysage mental : s'étant révélés inoffensifs, ils seront enfin admis.

Car l'esprit traditionnel, basé sur une connaissance de type métaphysique ou religieux, a pour objet le « long terme » d'une destinée qui va vers le jugement de Dieu. En fonction de celle-ci, il est préoccupé d'une « justice » déterminée à partir des règles qui lui ont été inspirées de l'extérieur : il a donc besoin de vivre dans un univers stable où les « faits nouveaux » ne viennent pas remettre en question les règles du bien agir. De même, son expérience des gestes quotidiens est-elle interprétée en fonction d'un monde supposé homogène et invariable, où tous les facteurs de chaque geste ont été inventoriés, classés et pesés par le savoir-faire des âges antérieurs. Perturbateur possible, le nouveau est un suspect, générateur de crainte et d'hostilité. « Rien de nouveau sous le soleil » proclamait l'Ecclésiaste. En Islam, la théologie de la *bid'a*, ou innovation blâmable, a aussi des éléments à verser au dossier.

*La connaissance de type scientifique*, au contraire, a pour objet un « court terme » inventorié en fonction d'un univers considéré comme totalement évolutif. Le temps de l'agir est une durée linéaire, alors que celui dont a besoin l'esprit traditionnel est un temps cyclique. Chaque fait ou chaque objet abordé s'inscrit aussitôt pour elle dans une séquence de causes multiples dont le nombre est a priori supposé inconnu et les aboutissements plus ou moins imprévisibles. A de telles séquences, elle reconnaît une stabilité due à des déterminismes que prouve leur efficacité concrète, mais qui sont jugés relatifs et provisoires. L'avenir se relie ainsi au passé, mais pragmatiquement. Il est donc a priori admis que celui-ci soit remis en question, en fonction de facteurs nouveaux, pré-supposés même, sinon encore appréhendés. Ainsi le mécanicien dont l'oreille a décelé une anomalie dans un moteur :

(8) Voir déjà les remarques de Tahar HADDAD, *Imra'atunâ fi al-ğarî'a wa al-muğtama'*, Tunis, al-Matba'a al-fannîyya, 1930, p. 76-79 et MTE, 1972, p. 125-126.

son esprit évoque aussitôt une ou plusieurs séquences dans l'enchaînement desquelles peut se loger le fait à interpréter. Mais le résultat de son intervention dépendra souvent de la marge de «possibles» que son esprit aura en réserve au fur et à mesure de son action.

L'agir, dans l'hypothèse « traditionnelle », est donc moralement dominé par un besoin de sécurité et mentalement régi par le présupposé d'un univers de référence stable qui ne doit pas être affecté par le dérangement d'un temps créateur de nouveauté. Par contre, dans la mentalité que nous disons « scientifique », la sécurité est cherchée dans une double démarche d'observation et d'expérimentation qui est une forme d'adaptation à une réalité sans cesse renouvelée par une durée créatrice.

On croit retrouver ce décalage exprimé dans un discours du Président BOURGUIBA prononcé devant les cadres de la Nation réunis au Palmarium le 19 janvier 1964 :

«Je crains pour l'esprit, pour la conscience morale. Je voudrais qu'enseignement et éducation aillent de pair avec le développement de la conscience morale. Mon vœu est que science et conscience aillent de pair. En effet, l'évolution intellectuelle dont nous sommes les promoteurs serait imparfaite si elle ne reposait sur un fondement moral.

Jadis la religion servait de garde fou. Le châtement dans l'au-delà inspirait une crainte salvatrice et les promesses du paradis retenaient sur la pente du péché. On avait peur de contaminer toute une fortune par quelque bien mal acquis. La conscience morale se confondait avec le sentiment religieux...

Livré à lui-même, l'individu a de plus en plus tendance à considérer l'argent comme sans odeur; il cherche alors à l'acquérir par quelque moyen que ce soit. Voilà le péril. Ce que je crains par dessus tout, c'est que la transformation des mentalités, dans un souci de progrès intellectuel et de promotion sociale, ne soit payée par la perte de tout sens moral. Dès lors ce serait la loi de la jungle. La cohésion de la Nation n'y saurait survivre et l'édifice aurait tôt fait de se lézarder. Le seul frein dans ce cas serait la peur, insuffisamment opérante à elle seule, de la justice, en l'absence de tout autre frein intérieur. Or c'est dans sa propre conscience que chacun devrait puiser la force nécessaire pour réduire ses convoitises et triompher de ses mauvais instincts...

Il faut à tout prix éviter que notre socialisme échoue, non point par suite d'erreurs de conception, mais par la faute de certains agents d'exécution» (9).

Ainsi l'objet du travail est vu à travers l'une ou l'autre mentalité. Le travailleur peut avoir des possibilités de vision réduites : son esprit ne peut saisir qu'un objet à la fois. D'autre part, il est soumis à l'action de filtres déformants (autorité, région, utilisation, cadre) du fait de la mentalité d'accueil à la réalité. Ceci rejoint ce qu'écrivait l'éditorialiste du journal *L'Action* :

«C'est que, pour nous, le sous-développement est, par essence même, un sous-développement des esprits, concrétisés par une façon anachronique et inadaptée de voir les choses et d'aborder les problèmes. L'impératif urgent et primordial est d'opérer la transformation totale des mentalités» (10).

En définitive, on est amené à se demander si tout le problème de la conscience professionnelle dans ce pays aujourd'hui ne se réduit pas à une question d'adéquation au réel, telle qu'elle a pu être étudiée par Jean FOURASTIE dans son livre sur *Les conditions de l'esprit scientifique* :

«La pensée traditionnelle saute du présent à l'éternel.

Lorsque l'être humain est possédé par une certaine idée, il en vient à ne percevoir que les sensations et à n'accepter que les idées qui sont en accord avec cette maîtresse. D'où l'existence d'ensembles intellectuels, sentimentaux ou affectifs, cohérents, mais exclusifs, intolérants.

La volonté de tromper a, dans le phénomène du refus de percevoir une réalité ou de refus d'accepter une idée nouvelle, beaucoup moins de place qu'on ne le croit généralement. Le mal est organique; il se manifeste même sans volonté... Est-il légitime d'appeler «mauvaise» une volonté que le sujet exerce dans le sens... de ses perceptions ... La cause profonde du phénomène est le triage qu'exerce le cerveau, à l'insu de la pensée claire, à partir de l'océan des faits du monde réel.

L'acquisition de la rationalité est une étape indispensable entre la pensée spontanée et l'esprit expérimental» (11).

(9) Texte intégral dans *La Presse*, 20-21 janvier 1964.

(10) 16 Avril 1964

(11) Paris, Gallimard, 1966, p. 101-124.

En conclusion, on peut dire que la conscience professionnelle suppose trois termes. D'abord une appréhension exacte du réel dans sa dimension technique (éléments du travail et de l'objet traité) et sociale (éléments des rapports humains dans lesquels le travail est situé). Ensuite une appréhension exacte du niveau de responsabilité exercé : engagement du travailleur par rapport au cadre de son existence, effet créateur de sa personnalité qui est le propre du geste du travail, « participation » créatrice de l'être collectif et de son être personnel. Enfin, une appréhension exacte de la valeur sociale de l'objet créé ou du service rendu. (\*\*)

---

(\*\*) A propos d'une émission télévisée récente sur ce sujet, on pourra consulter un article signé «Un client du Café de Paris» et intitulé : *al-Damîr al-mihni bayna mawdâ'ê šâ'ik wa tahlîl saħî* (La conscience professionnelle : sujet délicat et analyse superficielle), publié dans l'hebdomadaire *al-Šadâ*, 147 (7 mars 1977), p. 22. (N.D.L.R.)